

4 étapes pour obtenir la qualification ECO Artisan®

Étape 1

Vous devez remplir les conditions pour être artisan.

Étape 2

Vous devez réussir le QCM ECO Artisan® visant à valider vos connaissances. Des formations existent pour parfaire vos connaissances si nécessaire.

Étape 3

Vous devez vous équiper d'un logiciel d'évaluation thermique référencé et en maîtriser son utilisation.

Étape 4

En vue d'obtenir la qualification 8611 – Efficacité Energétique ECO Artisan® – votre dossier renseigné et complété sera examiné en commission départementale Qualibat qui statuera.

Pour plus d'informations et être appelé par votre CAPEB, inscription sur

www.devenir-ecoartisan.fr



La Rénovation Energétique est une priorité. Les ECONOMIES d'ENERGIE, c'est l'affaire de tous !

Profitez d'une formidable opportunité de développement.

Devenez qualifié ECO Artisan® !

Devenir ECO Artisan®
ça fait encore plus la différence !

RENDEZ-VOUS SUR

www.devenir-ecoartisan.fr

Votre cachet:



ÉCONOMIE D'ÉNERGIE SAS, RCS Nanterre 499 388 544 - © Crédits photos: Vincent Besnault - Stock.



Devenir ECO Artisan®
ça fait encore plus la différence !



RENDEZ-VOUS SUR

www.devenir-ecoartisan.fr



Document imprimé avec des encres végétales sur papier label PEFC à partir de pâtes issues de forêts gérées durablement.

ECO Artisan®, ce sont 3 engagements

→ ENGAGEMENT N° 1

Proposer et savoir réaliser une évaluation thermique globale

→ ENGAGEMENT N° 2

Apporter un conseil global en rénovation énergétique

→ ENGAGEMENT N° 3

Réaliser les travaux et en vérifier la qualité



ECO Artisan®, une référence pour tous !

L'amélioration de la performance énergétique est devenue une priorité ; c'est l'affaire de tous et de tous les artisans !

Quel que soit votre cœur de métier :

- **ECO Artisan®, une référence pour de nombreux travaux**, sérieuse et crédible qui permet de mettre en avant vos compétences. La qualification ECO Artisan® est transversale et peut couvrir différents domaines de travaux de performance énergétique.
- **ECO Artisan®, une référence sur tout le territoire**, reconnaissable par le public sur l'annuaire des entreprises RGE mis en ligne par l'ADEME. (<http://www.renovation-info-service.gouv.fr/trouvez-un-professionnel>)
- La qualification est délivrée par **QUALIBAT**, organisme indépendant en charge des contrôles et accrédité par le **COFRAC***
- **ECO Artisan®, une référence pour tous les métiers**. La qualification ECO Artisan® permet de répondre aux exigences de l'éco-conditionnalité applicable au 1^{er} septembre 2014 pour l'ECO PTZ et au CIDD à partir du 1^{er} janvier 2015. Toutes les entreprises qualifiées ECO Artisan® sont automatiquement RGE et peuvent ainsi faire bénéficier à leurs clients des aides publiques.



RGE

* Comité français d'accréditation

ECO Artisan®, découvrez les vidéos

Crédit d'Impôt
Développement Durable



Des primes énergie
Dispositif des CEE



Un Eco Prêt
à taux 0



Les Jeudis
ECO Artisan



www.devenir-ecoartisan.fr
www.eco-artisan.net
www.capecb.fr